

Non aux restructurations des centres IVG des hôpitaux de la Croix-Rousse et de Lyon sud !

Un service qu'on ne peut pas joindre au téléphone...

Une infirmière qui doit se partager entre deux blocs opératoires avec une césarienne d'un côté, une IVG de l'autre...

Des médecins qui se chargent du brancardage des femmes avant leur intervention...

Une femme qui arrive au bloc pour une IVG sous anesthésie locale sans avoir eu de prémédication (antidouleurs, anxiolytiques) parce que les infirmières débordées n'ont pas eu le temps d'aller jusqu'à sa chambre...

Ces petits événements n'arrivent pas tout le temps, fort heureusement, mais ils tendent à se multiplier ces derniers temps dans les centres d'IVG en restructuration... Et c'est bien parti pour empirer si on ne parvient pas à mettre fin à cette vague de démantèlement des services.

Où en sommes-nous des restructurations annoncées ?

► À l'hôpital Lyon sud

Alors que l'intégration des IVG au service de gynécologie de semaine en novembre dernier était présentée comme un moyen de préserver ce service, voilà que depuis février, une nouvelle res-

tructuration a eu lieu. Fini le service de semaine, qui a été fermé, les IVG sont effectuées dans un autre service de gynécologie. Cette gestion à la petite semaine est caractéristique des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur l'hôpital public : il faut faire des économies, on va couper un bout ici, supprimer quelques postes par là, et puis il faut à nouveau couper, alors on redéfait, dans une logique à court terme purement économique, qui considère les personnels comme des variables d'ajustement. Quant à la qualité des soins pour les patientes... on n'en parle plus !

► À l'hôpital de la Croix-Rousse

Après plusieurs mois d'incertitude, les HCL viennent de préciser le sort qui sera fait au centre d'IVG : là aussi, le service sera démantelé, avec l'hospitalisation des femmes en gynécologie au nom de la « mutualisation des compétences », alors que l'on connaît très bien les raisons de cette restructuration : réaliser des économies budgétaires. Cette restructuration entrera en vigueur en mai 2013.

Quelles sont les conséquences concrètes de cette politique ?

Les soignantEs qui se retrouvent en charge de l'IVG ne sont pas forcément volontaires, et n'ont pas bénéficié d'une véritable formation spécifique sur l'IVG. Les services restructurés fonctionnent à flux tendu, accueillent des patientes



samedi 23 mars

rassemblement
de 14 h à 16 h devant l'Opéra
métro Hôtel de Ville

à l'appel du Collectif de Défense de l'IVG Rhône

pour des pathologies très variées qui nécessitent des soins parfois urgents, le personnel absent n'est pas remplacé... autant dire que le temps d'accompagnement et d'écoute nécessaire lors d'une IVG est largement malmené.

Les femmes voient leur parcours morcelé entre plusieurs lieux, avec des interlocutrices et des interlocuteurs différentEs. Ces conditions d'accueil peuvent être mal vécues et fragiliser les femmes.

À Lyon sud, la ligne téléphonique « dédiée » aux IVG existe encore pour l'instant... mais il n'y a pas toujours quelqu'un au bout du fil, car l'infirmière qui en a la charge fait aussi l'accueil des femmes sur place, l'ouverture du dossier médical, les prises de sang, et gère les problèmes administratifs, etc. Cette situation va créer à

terme une baisse d'activité du service... et cette baisse tombera à pic pour justifier la fermeture du centre IVG.

On assisterait alors à une carence inacceptable du service public de proximité. En rendant l'IVG moins accessible, c'est le droit des femmes à avorter qui est aujourd'hui menacé.

■ **L'IVG est un droit qui doit être appliqué dans le cadre d'un service public de santé de qualité et non une variable d'ajustement répondant à une logique purement comptable et financière.**

■ **Nous exigeons des réponses à nos interrogations, nous exigeons l'arrêt des restructurations et l'ouverture de vraies discussions avec les HCL !**

■ **Nous refusons les restructurations des CIVG des hôpitaux de Lyon sud et de la Croix-Rousse !**

nous voulons

- ***le maintien d'un parcours identifié et cohérent avec une ligne téléphonique dédiée, un message d'information en cas de ligne occupée ou d'absence et un personnel de consultation dédié en nombre suffisant ;***
- ***un personnel dédié, formé et volontaire pour une prise en charge globale. Il s'agit de prendre en compte la parole des femmes, des couples, leur vécu de la sexualité, leur cheminement et leurs ambivalences pour les accompagner vers un choix satisfaisant ;***
- ***la possibilité du choix de la méthode d'IVG et/ou du type d'anesthésie ;***
- ***la possibilité de bénéficier d'un entretien pré-IVG. Si le caractère obligatoire de l'entretien pré-IVG a été supprimé pour les majeures depuis la loi de 2001, celui-ci doit être systématiquement proposé à toute femme en demande d'IVG ;***
- ***des délais de rendez-vous conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, soit moins de 5 jours pour la première consultation ;***
- ***une prise en charge de toutes les demandes d'IVG jusqu'au délai légal (14 semaines d'absence de règles) ;***
- ***des CIVG autonomes avec des locaux, des salles d'attente et des moyens dédiés.***
- ***des conditions de travail n'entraînant pas la maltraitance des personnels.***

Le **Collectif de Défense de l'IVG du Rhône** est composé d'**associations féministes** : Femmes Solidaires, le Planning Familial, Cabiria, Femmes Égalité, Osez le Féminisme ; de **syndicats** : CGT santé, SUD santé sociaux, SUD éducation ; d'**organisations politiques** : Gauche Unitaire, Parti de Gauche, PCF, Coordination des Groupes Anarchistes, NPA, Lutte Ouvrière ; des **professionnellEs des centres IVG**.



signez et faites signer la pétition en ligne
<http://www.luttes-unitaires-rhone.org>

ne pas jeter ce tract
sur la voie publique